RÉUNION PUBLIQUE DU 28 AVRIL 2016

Présidence de M. Claude KLENKENBERG, Président.

Mme Myriam ABAD-PERICK et M. Jean-Claude JADOT siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 15h20'

- M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 28 avril 2016 ouverte. Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser Madame Katty FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente qui est en mission pour notre Conseil pour le moment.
 - M. BERGEN, avez-vous des Conseillers à excuser ?
 - M. BERGEN.- Monsieur RASSAA arrivera plus tard.
 - M. LE PRESIDENT.- M. HODY?
 - M. HODY. Veuillez excuser Madame CAROTA et Monsieur LEMMENS va arriver.
 - M. LE PRESIDENT. Monsieur GEORGES ?
 - M. GEORGES.- Monsieur COKGEZEN est excusé.
 - M. LE PRESIDENT. Monsieur CULOT ?
 - M. CULOT.- Nous sommes presque tous là.
 - M. LE PRESIDENT. Monsieur DRION ?
 - M. DRION.- Monsieur Serge ERNST arrivera en retard.
 - M. LE PRESIDENT.- Merci.

I.- Ordre du jour

II.- Ordre du jour complémentaire

III.- Communication de Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT.- Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour, y compris l'ordre du jour des questions d'actualité.

Par ailleurs, je vous rappelle que le Collège provincial vous invite au vernissage de l'exposition, n'est-ce pas M. MOTTARD, « HomoMigratus, Comprendre les migrations humaines » qui a lieu tout à l'heure au Musée de la Vie wallonne à 18 heures.

IV.- Lecture du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé. Lecture du résumé du procèsverbal de la réunion du 23 mars 2016.

Je donne la parole à Mme la Première Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(Mme ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 23 mars 2016).

M. LE PRESIDENT.- Merci Mme la Première Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de séance.

V.- Question d'actualité.

Document 15-16/A06 : Question d'actualité d'un membre du Conseil provincial relative aux actions en faveur du secteur agricole.

M. LE PRESIDENT.- Point 2 de l'ordre du jour actualisé : question d'actualité d'un membre du Conseil provincial relative aux actions en faveur du secteur agricole.

Madame MONVILLE, m'a dit que je pouvais immédiatement passer la parole au Député en charge de cette compétence sachant que la question est déposée sur vos bancs.

Monsieur le Député provincial, vous avez donc la parole pour la réponse du Collège provincial.

M. DENIS, Député provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues, Madame Monville.

Je vous remercie pour l'intérêt constant et bienveillant que vous portez à l'agriculture, sujet actuel qui interpelle et qui suscite notre intérêt. Je ne peux qu'adhérer à votre souci de soutenir ce secteur dans son ensemble qui, comme vous le dites à raison, n'est pas qu'une activité économique : le cantonner à ce rôle serait d'ailleurs très réducteur.

A vrai dire, à la lecture de vos questions, je me rends compte que nous sommes assez d'accord avec vous, d'ailleurs, nous nous sommes déjà engagés dans le sens de ce que vous nous suggérez, et de façon concrète!

Vous nous demandez de favoriser les circuits courts et les producteurs locaux ? Nous sommes les premiers à avoir développé un véritable outil pour la production, non seulement en circuit court, mais aussi en commerce équitable. Nous encourageons également nos agents et les citoyens à revoir leur comportement en achetant des produits locaux et de saison. Et puis, dès que cela est possible, nous faisons la part belle aux produits du terroir pour nos réceptions et évènements.

Quant au fait d'utiliser la production locale dans nos cantines, nous sommes toujours en phase de test : en effet, contrairement aux grandes surfaces qui auront toujours d'autres produits à proposer au consommateur, les cuisiniers de nos réfectoires n'auront rien à servir aux ventres affamés si le petit producteur ne parvient pas, pour une raison ou pour une autre, comme ça arrive assez régulièrement, à honorer sa commande. Mais nous ne manquerons pas de vous tenir informée de l'évolution et des conclusions de ce test.

Vous considérez, à raison, la difficile conjoncture actuelle, la réalité internationale, les formes multiples que peut revêtir l'agriculture et la nécessité de prendre des mesures pour protéger et promouvoir ce pluralisme agricole de façon adéquate. Or, ce sont les raisons pour lesquelles nous nous sommes engagés, avec nos producteurs, dans l'agriculture raisonnée et intégrée. Que nous encourageons à la diversification des productions végétales pour sortir de la dominance du marché mondial des céréales. Et puis, surtout, que nous encadrons nos jeunes agriculteurs pour qu'ils puissent faire face aux défis de demain.

Vous évoquez l'importance d'encourager le développement de pratiques agricoles durables, respectueuses des hommes et de leur environnement ? Nous avons mis en place un service de conseils pour aider les agriculteurs à choisir les mesures agro-environnementales adaptées à leur exploitation et à établir les dossiers d'aides qui y sont liées. Notre Laboratoire propose des analyses de sols, à tarifs préférentiels, pour encourager le secteur à minimiser son impact sur l'environnement en diminuant notamment les intrants, tout en respectant le potentiel exceptionnel de nos sols et ressources aquifères.

Quant au fait de défendre les intérêts de nos agriculteurs auprès des instances supérieures, je pense que les différents ministres sont bien au fait de la situation particulièrement alarmante du secteur et nous ne manquerons pas de faire part de nos actions et de notre intérêt pour cette cause auprès des représentants politiques. Je vous invite d'ailleurs à faire de même auprès des vôtres.

Vous savez également que la politique européenne et l'absence de mécanisme de régulation restent au centre de l'évolution difficile du secteur agricole.

Alors, voilà, Madame Monville : les idées et vœux de vos questions ont pris corps, depuis de nombreuses années, dans les actions provinciales, même si nous pouvons toujours mieux faire, j'en suis pleinement conscient et entends bien vos suggestions.

Je prends également en compte votre demande au collège de présenter régulièrement un rapport au Conseil provincial sur les actions entreprises pour soutenir les produits agricoles locaux. Je m'exécuterai avec plaisir en intégrant, dans le rapport d'activités, un paragraphe spécial sur ce sujet d'actualité.

Je vous assure d'ailleurs que nos services sont toujours à la recherche de nouvelles actions à mener pour et avec le monde agricole, en tentant de les faire correspondre au mieux aux demandes évolutives du secteur. Ils y travaillent actuellement et de nouvelles initiatives, telles qu'un travail d'augmentation des plantations mellifères avec mon collègue en charge de la Ruralité, Robert Meureau, le renforcement de l'aide aux services de remplacement agricole, l'accentuation de la collaboration de nos laboratoires avec les régions de l'Est, riches en prairies mais souvent en marge de notre zone d'action, ou encore, la mise en place d'une formation aux applications informatiques utiles à la gestion d'une exploitation via Mobi'Tic en collaboration avec les secteurs de la Formation et mon collègue André Gilles.

J'espère que, par cette réponse, vous comprendrez que nous sommes ainsi sur la même longueur d'onde, que je vous remercie pour cela et que je vous encourage à joindre vos efforts aux miens pour faire connaître et reconnaître, encore davantage, le travail que les Services Agricoles accomplissent en ce sens.

Enfin, je profite d'ailleurs de l'occasion qui m'est donnée de parler d'agriculture pour remercier chaleureusement les intervenants du Conseil provincial thématique du mois de mars ainsi que les différents groupes politiques qui ont pris part positivement à ce projet, à l'exception, et bien je vois qu'il n'y a qu'un membre du PTB mais, à l'exception du PTB pour qui l'agriculture ne mérite manifestement même pas le déplacement jusque Verviers.

Merci pour votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Député provincial.

VI.- Discussions et/ou votes des rapports soumis à la délibération du Conseil provincial

Document 15-16/219: Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné », en abrégé « C.P.E.O.N.S. » asbl – Exercice 2014/Prévisions 2015.

Document 15-16/220 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « REBONDS » – Exercice 2014/Prévisions 2015.

Document 15-16/221 : Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Aux Sources » – Exercice 2014/Prévisions 2015.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 3, 4 et 5 de l'ordre du jour (documents 15-16/219, 15-16/220, 15-16/221) ont été regroupés à la demande des membres de la première Commission.

Ces trois document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 7 voix pour et 3 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la première Commission en ce qui concerne ces trois documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+.

Qui est contre?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les trois résolutions.

Document 15-16/222 : Octroi de subventions en matière de Grands Événements – Demande de soutien de l'asbl « Le Festival du Film policier ».

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 6 de l'ordre du jour (document 15-16/222).

Ce document a été examiné par la première Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 7 voix pour et 3 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre?

Qui s'abstient?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/223: Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Centre Régional pour l'Intégration des Personnes Etrangères ou d'origine étrangère de Liège », en abrégé « CRIPEL » asbl – Exercice 2014/Prévisions 2015.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 7 de l'ordre du jour (document 15-16/223).

Ce document a été examiné par la deuxième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 6 voix pour et 3 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre?

Qui s'abstient?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/224 : Octroi de subventions en matière de Santé – Demande de soutien de l'asbl « 361 degrés ».

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. - Point 8 de l'ordre du jour (document 15-16/223).

Ce document a été examiné par la deuxième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 6 voix pour et 3 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/225 : Octroi de subventions en matière Sociale – Demande de soutien de l'asbl « Solidarités au Pluriel ».

Document 15-16/226 : Octroi de subventions en matière Sociale - Demande de soutien de l'asbl « Mistral Gagnant ».

Document 15-16/227 : Octroi de subventions en matière Sociale – Octroi d'une subvention à 12 associations dans le cadre de l'intégration des populations d'origine étrangère.

Document 15-16/228: Octroi de subventions en matière Sociale – Demande de soutien de l'asbl « Centre régional de Verviers pour l'Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (CRVI) ».

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 9, 10, 11 et 12 de l'ordre du jour (documents 15-16/225, 15-16/226, 15-16/227, 15-16/228) ont été regroupés à la demande des membres de la deuxième Commission.

Le document 15-16/226 ayant soulevé une question, j'invite le rapporteur, Mme Isabelle ALBERT à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme ALBERT, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Votre 2^{ème} Commission s'est réunie le vendredi 22 avril et a notamment examiné le document 15-16/226 relatif à une demande de soutien de l'ASBL « Mistral Gagnant ».

Ce document a suscité une seule question. Un Commissaire s'interroge sur le fait que dans l'intitulé figure une prise en charge d'une facture qui est déjà acquittée, comment cela se fait-il ?

Il lui est répondu que la facture correspond à une preuve de paiement de la subvention.

C'est par 6 voix pour et 3 abstentions que votre 2ème Commission a approuvé le point en question.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. En ce qui concerne les documents 15-16/225, 227 et 228, ceux-ci n'ont soulevé aucune remarque ni aucune question. Votre Commission vous propose dès lors de les adopter par 6 voix pour et 3 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la deuxième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission en ce qui concerne ces quatre documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les quatre résolutions.

Document 15-16/AB/12 : Amendement budgétaire : Création d'un article budgétaire (844/640362) libellé « Action en faveur de la lutte contre la maltraitance » - Montant : 50.000 €.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 13 de l'ordre du jour (document 15-16/AB/12).

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission.

L'amendement budgétaire a été retiré par son auteur au vu des explications et informations données en Commission.

Document 15-16/229: Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Agence Immobilière Sociale AIS Haute Ardenne » – Exercice 2012/Prévisions 2013.

Document 15-16/230: Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Agence Immobilière Sociale de Seraing », en abrégé « A.I.S. Seraing » asbl – Exercice 2013/Prévisions 2014.

Document 15-16/231: Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Agence Immobilière Sociale de Seraing », en abrégé « A.I.S. Seraing » asbl – Exercice 2014/Prévisions 2015.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 14, 15 et 16 de l'ordre du jour (documents 15-16/229, 15-16/230, 15-16/231) ont été regroupés à la demande des membres de la troisième Commission.

Le document 15-16/229 ayant soulevé une question, j'invite le rapporteur, M. Jean-François CLOSE-LECOCQ à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. CLOSE-LECOCQ, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Collègues.

Un Commissaire constate que le point 15-16/228 relatif à l'AIS Haute Ardenne est un rapport d'évaluation pour 2012.

Pourquoi ce délai alors que le dernier document date du 21/10/2014.

Réponse de l'administration : il a fallu deux ans pour que le document arrive et le service insiste pour que cette AIS se mette en ordre puisque nous n'avons tous pas les documents 2013 et 2014.

C'est par 8 voix pour et 2 abstentions que votre commission vous propose d'adopter le point.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. En ce qui concerne les documents 15-16/230 et 231, ceux-ci n'ont soulevé aucune remarque ni aucune question. Votre Commission vous propose dès lors de les adopter par 8 voix pour et 2 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la troisième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission en ce qui concerne ces trois documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les trois résolutions.

Document 15-16/232: Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Parc Naturel Hautes Fagnes – Eifel » – Exercice 2014/Prévisions 2015.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. - Point 17 de l'ordre du jour (document 15-16/232).

Ce document a été examiné par la troisième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 8 voix pour et 2 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/233: Rapport d'évaluation annuel relatif au contrat de gestion conclu entre la Province de Liège et l'asbl « Société Royale d'Encouragement à l'Art Wallon », en abrégé « S.R.E.A.W. » asbl – Exercice 2014-2015/Prévisions 2015-2016.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. - Point 18 de l'ordre du jour (document 15-16/233).

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission et a soulevé une question. J'invite donc le rapporteur, Madame Valérie DERSELLE, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme DERSELLE, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Votre 3^{ème} Commission s'est réunie pour analyser le dossier 15-16/233 qui concerne l'ASBL « Société royale d'Encouragement à l'Art wallon » plus connue en tant que « Théâtre du Trianon ».

Deux Commissaires posent la question de l'avenir de cette ASBL déficitaire, d'une part, et d'autre part, ils posent la question du soutien financier que la Province leur octroie.

M. le Député Mottard précise que cette ASBL est gérée intégralement par la Ville de Liège. La filiation des Communes au Trianon est très importante. La Province n'a pas la main.

Cela étant, M. Mottard précise que l'analyse financière qui est faite par les deux Commissaires est pertinente si bien que les services provinciaux restent très attentifs à ce dossier. Particulièrement en favorisant la promotion du théâtre en wallon.

A cet effet, le 22 mai et à l'invitation du Musée de la Vie wallonne, une journée de réflexion est organisée autour du théâtre en wallon et l'apport des pouvoirs publics dans la promotion de la langue wallonne.

Votre 3^{ème} Commission se positionne à la faveur de ce dossier par 8 voix pour, 2 abstentions et 0 contre.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre?

Oui s'abstient?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/234 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « In Cité Mondi ».

Document 15-16/235 : Octroi de subvention en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Les Amis du Château Féodal de Moha ».

Document 15-16/236 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Centre culturel des Chiroux ».

Document 15-16/237 : Octroi de subventions en matière de Culture - Demande de soutien de l'asbl « Yellow Now ».

Document 15-16/238 : Octroi de subventions en matière de Culture - Demande de soutien de l'asbl « Le Malmundarium ».

Document 15-16/239 : Octroi de subventions en matière de Fonds Structurels Européens – Demande de soutien de la Fondation BIOMEDICA.

Document 15-16/250 : Octroi de subventions en matière de Culture – Demande de soutien de l'asbl « Concours de piano de Liège ».

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 de l'ordre du jour (documents 15-16/234, 15-16/235, 15-16/236, 15-16/237, 15-16/238, 15-16/239, 15-16/250) ont été regroupés à la demande des membres de la troisième Commission.

Les documents 15-16/234 et 237 ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur, M. Pierre ERLER à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. ERLER, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Votre 3^{ème} Commission s'est réunie le 26 avril dernier et a examiné la demande de soutien de l'ASBL « In Cité Mondi », document 15-16/234.

Un Commissaire demande s'il y a une réflexion quant à l'intégration de cette ASBL au sein du futur pôle « Bavière ».

M. le Député répond que le dossier « Bavière » est en cours de structuration. Des réunions avec le personnel de l'éducation permanente et de la bibliothèque notamment ont eu lieu et ont débouchées sur la mise sur pied de groupe de travail. Pour les consultations externes, il préfère attendre le résultat de l'information publique qui a été ont été initiée le 14 avril dernier.

Des rencontres sur le terrain avec les associations ont néanmoins déjà eu lieu. Des visites d'étude sont également en cours.

M. le Député pense pouvoir entrer plus concrètement en relation avec les associations de terrain dès la fin juin.

Un autre Commissaire demande en quoi consistent les projets de tourisme culturel eurorégionaux évoqués par ladite association.

M. le Député signale que cette ASBL est active dans le cadre de projets européens et propose qu'un rapport spécifique à ce sujet soit communiqué lors d'une prochaine réunion de la 3ème Commission.

Votre 3^{ème} Commission a également examiné la demande de soutien de l'ASBL « Yellow now », document 15-16/237.

Un Commissaire relève qu'il s'agit de la réédition d'un ouvrage de 2001 et s'interroge sur la motivation de celle-ci. Il se demande également si c'est bien le rôle de la Province de relancer la carrière d'un artiste.

M. le Député concède que la formulation employée dans le dossier a peut-être été maladroite mais confirme que cet artiste de talent mérite tout notre soutien. Il tient également à rassurer le Commissaire sur le point de la carrière de l'artiste. En effet, lors d'une réunion récente, M. le Député a à nouveau pu constater la qualité de la réflexion de cette personne.

Les deux points. L'ensemble des points est approuvé par 8 voix pour et 2 abstentions.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. En ce qui concerne les documents 15-16/235, 236, 238, 239 et 250, ceux-ci n'ont soulevé aucune remarque ni aucune question. Votre Commission vous propose dès lors de les adopter par 8 voix pour et 2 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la troisième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la troisième Commission en ce qui concerne ces sept documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les sept résolutions.

Document 15-16/AB/13 : Amendement budgétaire : Création d'un article budgétaire (560/640364) à titre de subvention à l'asbl « Parc naturel Hautes Fagnes Eifel » en vue de soutenir un plan d'entretien et/ou de rénovation des caillebotis – Montant : 1 €.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 26 de l'ordre du jour (document 15-16/AB/13).

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission.

L'amendement budgétaire a été retiré par son auteur au vu des explications et informations données en Commission.

Document 15-16/AB/14 : Amendement budgétaire : Proposition d'augmentation du poste budgétaire (922/640800) libellé « Subsides aux agences immobilières sociales (AIS) » - Montant : 125.000 € (au lieu de 1 €).

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 27 de l'ordre du jour (document 15-16/AB/14).

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission et a soulevé un débat. J'invite donc le rapporteur, Madame Sabine NANDRIN, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme NANDRIN, Rapporteur (à la tribune).- La 3ème Commission s'est réunie le 26 avril afin d'examiner le document 15-16/AB/14 intitulé « amendement budgétaire : proposition d'augmentation du poste budgétaire libellé subsides aux agences immobilières sociales (AIS).

La compétence « Logement » a été retirée à la Province par un décret de la Région wallonne. La Province ne peut donc plus s'occuper des AIS. Le Député répète ce qu'il a déjà exprimé antérieurement, à savoir que la problématique des AIS pourrait être relayée par les Conférences d'arrondissement. Ainsi cette problématique atterrirait à la table de « Europe Métropole » et par ce biais la supracommunalité pourrait alors s'occuper de ces agences.

Votre 3^{ème} Commission vous propose de ne pas adopter l'amendement par 2 voix pour et 8 voix contre.

- M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? M. ERLER. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.
- M. ERLER, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président très brièvement puisqu'après mûre réflexion nous avons décidé de retirer cet amendement et de travailler là où ce sera nécessaire pour attirer l'attention sur le grand intérêt des aides provinciales en la matière. Je vous remercie.
- M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. Y a-t-il une autre demande d'intervention ? Personne. Je clos la discussion générale.

L'amendement est donc retiré.

Document 15-16/240 : Adaptation des conventions Loi SAC – Prise en considération des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement.

Document 15-16/241 : Mise à disposition de la Commune de Wasseiges d'un fonctionnaire provincial chargé d'infliger les amendes administratives en matière de voirie communale.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 28 et 29 de l'ordre du jour (documents 15-16/240, 15-16/241) ont été regroupés à la demande des membres de la quatrième Commission.

Ces deux document n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 5 voix pour et 3 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la quatrième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ces deux documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+.

Qui est contre?

Qui s'abstient?

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux résolutions.

Document 15-16/242 : Marché public de fournitures – Mode de passation et conditions du marché relatif à l'acquisition et au montage d'un échafaudage neuf à disposer le long des façades du Château de Jehay, côtés douves.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 30 de l'ordre du jour (document 15-16/242).

Ce document a été examiné par la quatrième Commission et n'a aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 5 voix pour et 3 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+.

Qui est contre?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/243 : Avis à donner sur le compte de l'exercice 2015 de la Fabrique d'Eglise orthodoxe grecque Sainte-Barbe à Liège.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. - Point 31 de l'ordre du jour (document 15-16/243).

Ce document a été examiné par la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 5 voix pour et 3 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/244 : Octroi de subventions en matière de Sports - Demande de soutien de l'asbl « KAEROBIC ».

Document 15-16/245 : Octroi de subventions en matière de Sports - Demande de soutien de l'asbl « Sportinez ».

Document 15-16/246 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « Coup d'envoi ».

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 32, 33 et 34 de l'ordre du jour (documents 15-16/244, 15-16/245, 15-16/246) ont été regroupés à la demande des membres de la quatrième Commission.

Ces trois documents ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur, Madame Vinciane SOHET, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme SOHET, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

Concernant l'octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de l'asbl « KAEROBIC », un Commissaire demande si c'est une nouvelle convention ou une convention existante.

Il lui est répondu que c'est une nouvelle convention car la discipline est également récente. Une nuit du Kaérobic a été organisée au Country Hall et a remporté un franc succès. C'est une convention pour 3 ans, 2016-2018.

La résolution a été adoptée par 5 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Concernant la demande de soutien de l'asbl « Sportinez », document 15-16/245, un Commissaire demande ce qu'est un élite avec contrat. Il lui est répond que c'est un coureur professionnel. Beaucoup de courses pour élites sans contrat sont organisées dans la Province, souvent couplées aux courses pour espoirs.

Pour les pros, il y a Liège-Bastogne-Liège, La Flèche Wallonne, le Tour de la Province de Liège ou le Tour de Belgique, et parfois, quand on a la chance, une étape du Tour de France.

Le même Commissaire demande comment s'est fait le choix des communes participantes. Etait-ce des candidatures spontanées ou y-a-t-il eu appel aux communes ?

Il lui est répondu que c'est un mélange de tout, une forme d'équilibre géopolitique sachant qu'il y a des conditions pratiques et techniques à respecter pour ce type de courses. L'organisation de ce type d'événements est de plus en plus difficile surtout au point de vue des autorisations des Bourgmestres au niveau du coût des zones de police. Il faut également un nombre minimum de signaleurs.

Pour rappel, une étape du Tour de la Province de Liège avait dû être annulée par manque de ceux-ci. C'est donc quasi impossible d'organiser ça dans les petits villages.

La résolution a été adoptée par 6 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Enfin, concernant la demande de soutien de l'asbl « Coup d'envoi », document 15-16/246, un Commissaire s'étonne que rien ne soit prévu en 2017.

Il lui est répondu que c'est dû au fait qu'il n'y a ni coupe du Monde ni coupe d'Europe l'année prochaine. Les tournois sont organisés dans le cadre de ces compétitions officielles. Les jeunes peuvent s'identifier à la Nation qui leur est attribuée.

La résolution a été adoptée par 6 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Je vous remercie pour votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir? M. DRION. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. DRION, Conseiller provincial (à la tribune).- Je vous remercie Monsieur le Président.

Une question au Député provincial en charge des Sports mais aussi des Finances sur le dossier « Coup d'envoi ». Il est donc prévu un soutien à l'ASBL, il n'y a aucune discussion sur le fond de l'intervention, sur les objectifs mais nous aurions souhaité obtenir une précision sur la technique budgétaire puisque vous prévoyez aujourd'hui un subside pour une opération 2016 et un subside pour une opération en 2018. Allez-vous prévoir aujourd'hui votre budget de 2018 ? Allez-vous prévoir des provisions ? Quelles est votre technique budgétaire pour rencontrer une demande 2016 et déjà 2018 ? Merci d'éclairer notre lanterne et d'améliorer nos connaissances en technique budgétaire publique.

Je vous remercie.

- M. LE PRESIDENT.- D'autre demande d'intervention ? Je donne la parole à Monsieur Robert MEUREAU, Député provincial pour sa réponse.
 - M. MEUREAU, Député provincial (de son banc).- Merci Monsieur le Président.

Je confirme à M. DRION que le budget 2018 sera voté en octobre 2017 et ça ne m'empêche évidemment pas de pouvoir comprendre qu'il y a un Euro en 2016, une Coupe du monde à ce moment-là et de permettre aux organisateurs de ne pas travailler dans la précipitation et dans l'incertitude Il s'agit donc effectivement d'un engagement puisque le mot... pour utiliser un terme déjà utiliser... on dira... de bonne politique sportive.

- M. DRION, Conseiller provincial (de son banc).- Nous y reviendrons...
- M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie. Y-a-t-il d'autres demandes d'interventions ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la quatrième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ces trois documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP.

Qui est contre?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les trois résolutions.

Document 15-16/247 : Désignation d'un comptable des matières pour l'Institut provincial d'Enseignement de Promotion Sociale de Verviers – Orientation commerciale.

Document 15-16/248: Désignation d'un comptable des matières pour l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Paramédical de Liège-Huy-Verviers.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Points 35 et 36 de l'ordre du jour (documents 15-16/247, 15-16/248) ont été regroupés à la demande des membres de la quatrième Commission.

Ces deux documents n'ayant soulevé aucune remarque ni aucune question, votre Commission vous propose de les adopter par 6 voix pour et 3 abstentions.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote des conclusions de la quatrième Commission. Pouvons-nous procéder à un vote globalisé ? Oui.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission en ce qui concerne ces deux documents ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe PTB+, le groupe CDH-CSP.

Oui est contre?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte les deux résolutions.

Document 15-16/251: Avis à donner sur le compte de l'exercice 2015 de la Fabrique d'Eglise orthodoxe Saints Alexandre Nevsky et Séraphim de Sarov à Liège.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 37 de l'ordre du jour (document 15-16/251).

Ce document a été examiné par la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 6 voix pour et 3 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre?

Qui s'abstient?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/252 : Octroi de subventions en matière de Sports – Demande de soutien de Messieurs HARDY, DESWYSEN et HEGGEN (Bureau Régional des Arbitres de Liège).

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. - Point 38 de l'ordre du jour (document 15-16/252).

Ce document a été examiné par la quatrième Commission et n'a soulevé aucune remarque ni aucune question. C'est donc par 6 voix pour et 3 abstentions que votre Commission vous propose de l'adopter.

J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/253 : Marché public de travaux – Mode de passation et conditions du marché – Rénovation de la chaufferie à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Huy.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 39 de l'ordre du jour (document 15-16/253).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission et a soulevé une question. J'invite donc le rapporteur, Madame Myriam ABAD-PERICK, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Première Secrétaire.

Mme ABAD-PERICK, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

Votre 5^{ème} Commission s'est réunie le 25 avril afin de discuter du point 15-16/253 concernant un marché public de travaux sur la rénovation de la chaufferie à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Huy.

Après les explications du Directeur, un Commissaire a juste fait remarquer qu'on ne peut pas notifier à l'entreprise avant d'obtenir l'attestation des subsides UREBA. Il lui est répondu qu'on demande souvent une dérogation à la Région afin de gagner du temps.

Votre 5^{ème} Commission vous propose par 5 voix pour et 3 abstentions ledit rapport.

Merci.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Première Secrétaire. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre?

Qui s'abstient?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Document 15-16/AB/15 : Amendement budgétaire : Création d'un article budgétaire (351/640133) visant à l'achat de vélos électriques pour mise à disposition du personnel provincial – Montant : 1 €

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 40 de l'ordre du jour (document 15-16/AB/15).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission qui a décidé de le reporter à une date ultérieure, en accord avec le groupe CDH-CSP qui avait déposé cet amendement.

Document 15-16/AB/16: Amendement budgétaire: Proposition d'augmentation du poste budgétaire (762/640439) libellé « Subside pour l'organisation des Fêtes forestières » - Montant: 7.500 € (au lieu de 1 €).

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 41 de l'ordre du jour (document 15-16/AB/16).

Ce document a été soumis à l'examen de la cinquième Commission.

L'amendement budgétaire a été retiré par le groupe ECOLO au vu des explications et informations données en Commission.

Document 15-16/249 : REGIE PROVINCIALE AUTONOME – Approbation du rapport d'activités et des comptes annuels de la régie provinciale autonome « Régie provinciale d'édition » arrêtés au 31 décembre 2015.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT. - Point 42 de l'ordre du jour (document 15-16/249).

Ce document a été soumis à l'examen de la quatrième Commission et a soulevé une question. J'invite donc le rapporteur, Madame Valérie JADOT, à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme JADOT, Rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Votre quatrième Commission s'est réunie ce mardi 26 avril concernant ce point.

Une seule question est posée, à savoir: y-a-t-il toujours divergence de point de vue sur les axes stratégiques, la situation est-elle aplanie ou le problème est-il toujours latent?

Il lui est répondu que la procédure a permis de clarifier les choses par le contrat de gestion. Il y a eu reprise du compte éditorial car, en effet, la vision était différente à savoir le bizness d'abord alors que maintenant l'intérêt est d'abord provincial. C'est d'ailleurs pour cette raison que la procédure a pris 6 mois.

Je vous propose d'adopter la résolution par 5 voix pour et 3 abstentions.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. J'ouvre la discussion générale. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Personne. Je clos la discussion générale.

Nous passons au vote.

Qui est pour les conclusions de la quatrième Commission ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO, le groupe PTB+

Qui est contre?

Oui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution.

Avant de passer à l'approbation du procès-verbal, je voudrais vous rappeler la newsletter concernant la grande journée de lancement de la saison 2016 au Domaine de Wégimont.

En raison des conditions climatiques, on se voyait mal en maillot et faire un barbecue donc, le Député provincial en charge a pris la décision de reporter cette fête donc, je pense que c'est.... On peut garder le maillot mais aller en piscine intérieure. Merci.

VII.- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Aucune réclamation n'ayant été déposée au sujet de la rédaction du procès-verbal de la réunion du 23 mars 2016, je le déclare approuvé.

VIII.- Clôture de la réunion

Je déclare close la séance publique de ce jour. La prochaine séance ordinaire du Conseil provincial aura lieu le jeudi 26 mai 2016 à 15 heures et en principe à l'issue de cette réunion aura lieu une visite de la CILE. Une navette provinciale sera organisée pour l'occasion, vous recevrez toutes les informations en temps utile.

La réunion publique est levée à 15h55'.